

Pays de Caen



Les actifs caennais toujours plus loin du pôle urbain

L'essor démographique du pays tend à ralentir. Entre 1999 et 2007, la population s'accroît au rythme de 0,4 % par an, soit deux fois moins vite qu'au cours de la décennie précédente. Dans ce pays toujours jeune, le solde naturel contribue seul à l'accroissement de la population. L'arrivée de jeunes Bas-Normands compense en effet tout juste les départs des actifs.

Ces derniers, s'ils ne quittent pas la région, préfèrent s'installer loin des villes, à la périphérie du pays. Dans le même temps, le pôle urbain caennais continue à concentrer une grande majorité des emplois, ce qui induit une intensification des déplacements domicile-travail.

Un dynamisme démographique

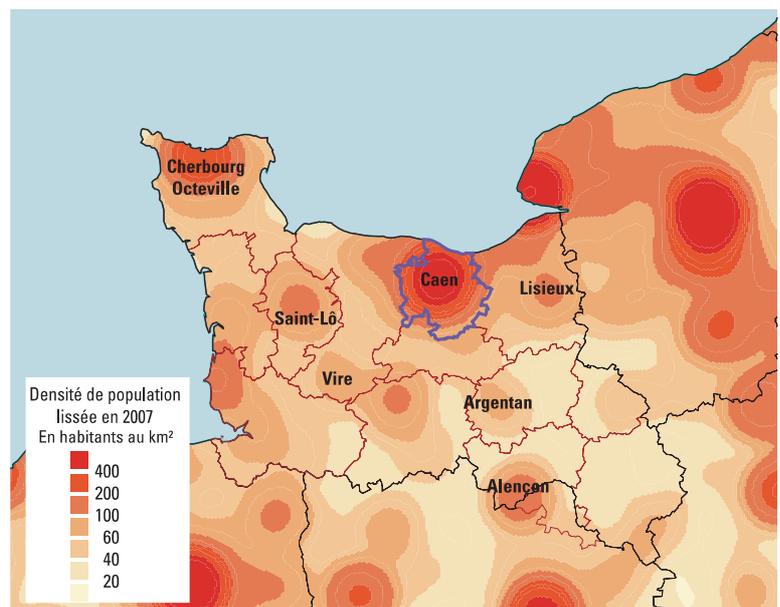
Le pays de Caen compte, en 2007, 333 800 résidents, soit 23 % de la population régionale. Grâce à ses 10 900 habitants supplémentaires, il contribue pour 75 % à l'essor démographique observé entre 1999 et 2007 en Basse-Normandie.

Continue depuis plus de quarante ans, la croissance tend cependant à fléchir, passant d'un rythme annuel de 0,8 % entre 1990 et 1999 à 0,4 % au cours des huit années suivantes. Le pays de Caen n'assure plus sa suprématie en termes de dynamisme démographique à la faveur des franges plus lointaines du périurbain. Il passe du premier au septième rang des treize pays.

Au coeur de ce pays, le pôle urbain caennais, composé de dix-huit communes limitrophes ou proches de la capitale régionale, connaît un repli démographique inédit jusqu'alors. Il perd 4 000 habitants entre 1999 et 2007, uniquement par le jeu des migrations. Trois des cinq principales communes, Caen, Hérouville-Saint-Clair

| | |
|---|-------------------------------|
| ◆ Superficie | 895 km² |
| ◆ Nombre de communes | 143 |
| ◆ Population 2007 | 333 800 habitants |
| ◆ Évolution 1999-2007 | + 10 900 habitants |
| ◆ Densité | 373 hab/km² |
| <i>Région</i> | 83 hab/km² |
| ◆ Part des moins de 20 ans en 2007 | 26 % |
| <i>Région</i> | 25 % |
| ◆ Part des 60 ans et plus en 2007 | 19 % |
| <i>Région</i> | 23 % |
| ◆ Nombre d'emplois en 2006 | 155 000 |
| ◆ Population active ayant un emploi en 2006 | 140 500 |

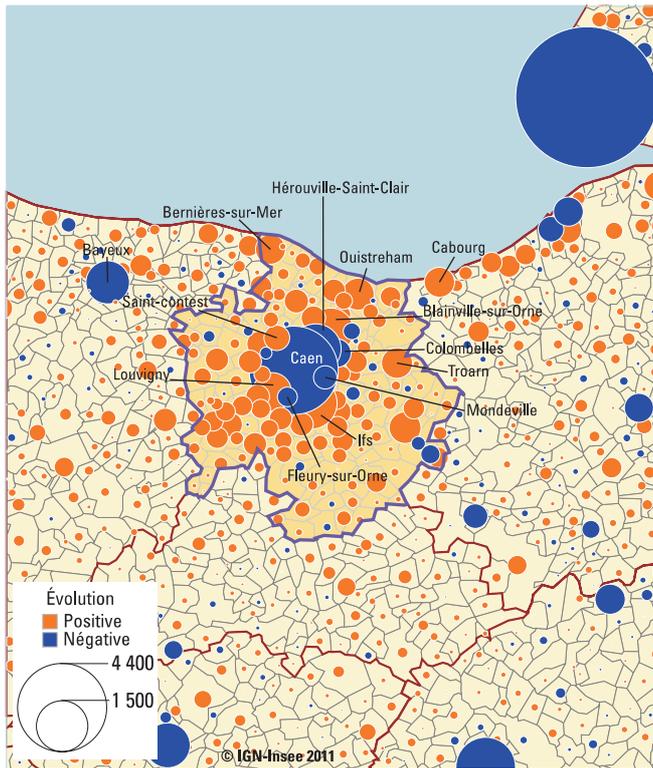
Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007



Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

et Mondeville voient leur population reculer tandis que Ouistreham et surtout Ifs gagnent des habitants (+ 0,8 et + 1,9 % par an respectivement). En 2007, le pôle urbain accueille ainsi 59 % de la population du pays de Caen, contre 62 % huit ans auparavant. Les autres communes concentrent donc tout le dynamisme du territoire. Sous l'effet conjugué des soldes naturel et migratoire positifs, leur population progresse de 1,4 % par an depuis 1999 pour s'élever, en 2007, à 138 500 habitants. Cinq communes gagnent plus de 500 résidents : Blainville-sur-Orne, Louvigny, Ouistreham, Moulton et Troarn.

Comptant 136 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors de 60 ans ou plus, le pays de Caen est le plus jeune des treize pays bas-normands. A l'instar de la plupart des autres territoires métropolitains, il voit sa population vieillir progressivement. Ainsi la part des moins de trente ans dans la population est passée de 45 % en 1999 à 41 % huit ans plus tard. Les seniors de plus de 60 ans ont vu leur proportion croître de 16 à 19 % sur la même période.

Sous l'effet de l'installation de nombreuses familles au cours de la période 1999-2007, les intercommunalités situées à l'ouest et au sud de Caen (Entre Thue et Mue, Rives de l'Odon, Evrecy Orne Odon et Plaine Sud de Caen) comptent plus de 180 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors. Sur l'ensemble du pays de Caen, seule une dizaine de communes, littorales pour la plupart, abritent plus de seniors que de jeunes.

Le pays rassemble un quart des emplois bas-normands

En 2006, le pays de Caen compte 155 000 emplois, soit un quart des emplois offerts dans l'ensemble des pays bas-normands. Sa population active s'élève, elle, à 140 980 personnes. Le territoire offre ainsi 110 emplois pour 100 actifs. L'essor des services et le maintien de l'activité dans la construction compensent les fortes pertes d'emplois dans le secteur industriel, dues entre autres à la fermeture, en 2001, de l'usine Moulinex à Cormelles-le-Royal.

Le pôle urbain de Caen rassemble 77 % des emplois du territoire. La capitale régionale, principal pôle économique du pays, en regroupe à elle seule 47 %, mais ne réunit qu'un tiers de la population. Les postes de travail sont également importants dans de nombreuses autres communes du pôle urbain. Hérouville-Saint-Clair et Mondeville offrent 22 650 emplois, soit 15 % des postes de travail présents sur le territoire. Viennent ensuite Carpiquet et Cormelles-le-Royal, qui comptent chacune plus de 4 000 emplois et, ensemble, totalisent 5 % des postes de travail.

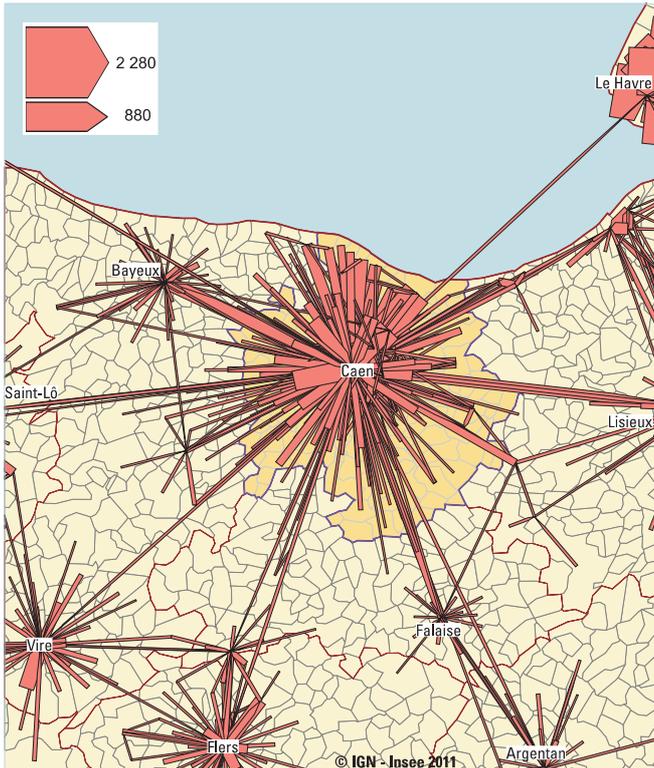
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays de Caen

| | 1999 | 2006 |
|---|---------|---------|
| Population active ayant un emploi résidant dans le pays de Caen | 126 280 | 140 980 |
| Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence | 34,8 % | 31,8 % |
| Part des actifs travaillant dans le pays de Caen (mais hors de leur commune de résidence) | 55 % | 57,8 % |
| Part des actifs travaillant hors du pays de Caen | 10,2 % | 10,4 % |
| Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi* | 9 km | 11 km |
| Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence* | 14 km | 16 km |
| Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs | 16 mn | 17 mn |

* Seules les distances inférieures à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays de Caen



Source : Insee, recensement de la population 2006

Le pôle urbain concentre cependant moins d'emplois qu'en 1999. Parallèlement, d'autres communes du territoire voient leur rôle économique s'amplifier comme Blainville-sur-Orne, Ouistreham, Saint-Contest, Giber-ville ou encore Douvres-la-Délivrande.

Tandis que l'emploi reste concentré au sein du pôle économique caennais, les actifs s'installent plus loin. Ces deux mouvements opposés expliquent en grande partie

l'intensification des déplacements domicile-travail. En 2006, 68 % des actifs quittent leur commune de résidence pour travailler, contre 65 % en 1999 et 35 % en 1968. Le pays enregistre le plus fort taux de navetteurs de tous les pays bas-normands, ces derniers se déplaçant le plus souvent à l'intérieur du territoire.

Seules 14 730 personnes, soit 10 % des actifs, quittent le pays de Caen pour exercer leur activité professionnelle. Ils se dirigent essentiellement vers le pays du Bessin au Virois, le pays d'Auge et le pays Sud Calvados. A l'inverse, les postes de travail proposés dans le pays de Caen sont occupés par 28 820 personnes domiciliées en dehors du territoire.

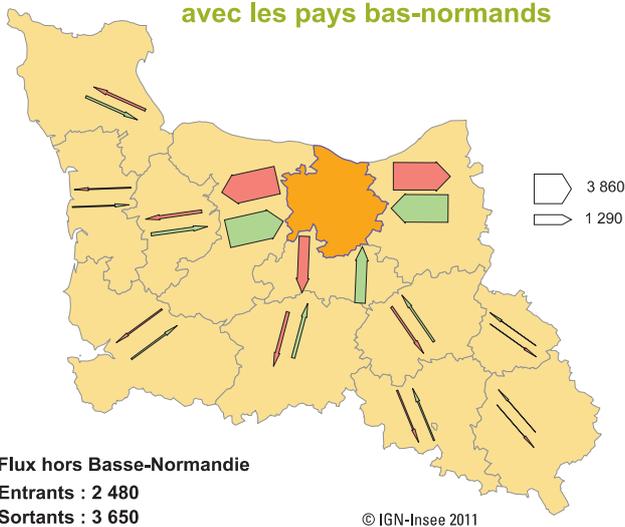
Si ce pays attire principalement les actifs habitant les trois pays limitrophes, les navettes quotidiennes sont également importantes entre le pays de Caen et d'autres régions. Près de 1 600 résidents travaillent en Ile-de-France et 960 autres rallient la Haute-Normandie. A l'inverse, 880 Haut-Normands et 480 Franciliens ont un emploi dans le pays de Caen.

Qu'ils quittent ou non leur commune de résidence pour rejoindre leur lieu de travail, les actifs du pays parcourent en moyenne 11 kilomètres, soit 2 kilomètres de plus qu'en 1999, ce qui correspond à un temps trajet moyen de 17 minutes. Pour la moitié d'entre eux, le trajet n'excède pas 6 kilomètres. Les actifs qui changent de commune pour travailler parcourent, eux, en moyenne 16 kilomètres en 25 minutes.

Le pays peine à retenir familles et jeunes actifs

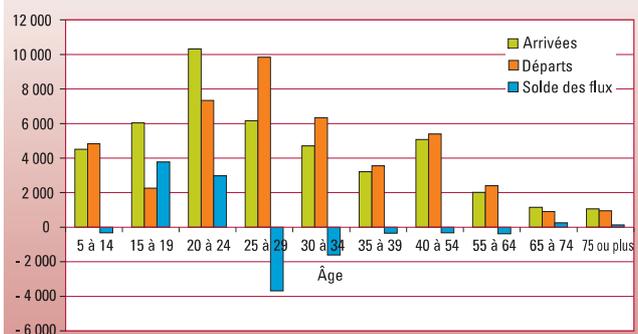
Entre 2001 et 2006, plus de 44 300 personnes se sont installées dans le pays de Caen et près de 43 500 l'ont quitté. Ce territoire accueille ainsi trois nouveaux résidents pour 10 000 habitants chaque année, contre 17 pour 10 000 dans les années quatre-vingt-dix. L'attractivité du pays de Caen semble donc s'affaiblir.

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Source : Insee, recensement de la population 2006

Bilan migratoire sur cinq ans par classe d'âge



Source : Insee, recensement de la population 2006

Près de 43 900 personnes ont par ailleurs changé de commune tout en restant dans le pays.

Les nouveaux résidents représentent 15 % de la population du pays. La moitié d'entre eux, soit plus de 22 100 personnes, arrive des autres pays bas-normands, surtout des pays d'Auge et du Bessin au Virois. Le pays de Caen a également attiré près de 6 400 Franciliens et plus de 3 600 Haut-Normands.

La destination des partants diffère de l'origine des arrivants. Seuls 17 900 anciens habitants du pays de Caen se sont établis dans les autres territoires bas-normands, en majorité dans les pays voisins, Bessin au Virois en tête. La région Île-de-France attire 6 800 migrants. Les partants choisissent également de s'installer en Bretagne (3 100 partants), en Haute-Normandie (2 600) et dans les Pays de la Loire (2 600).

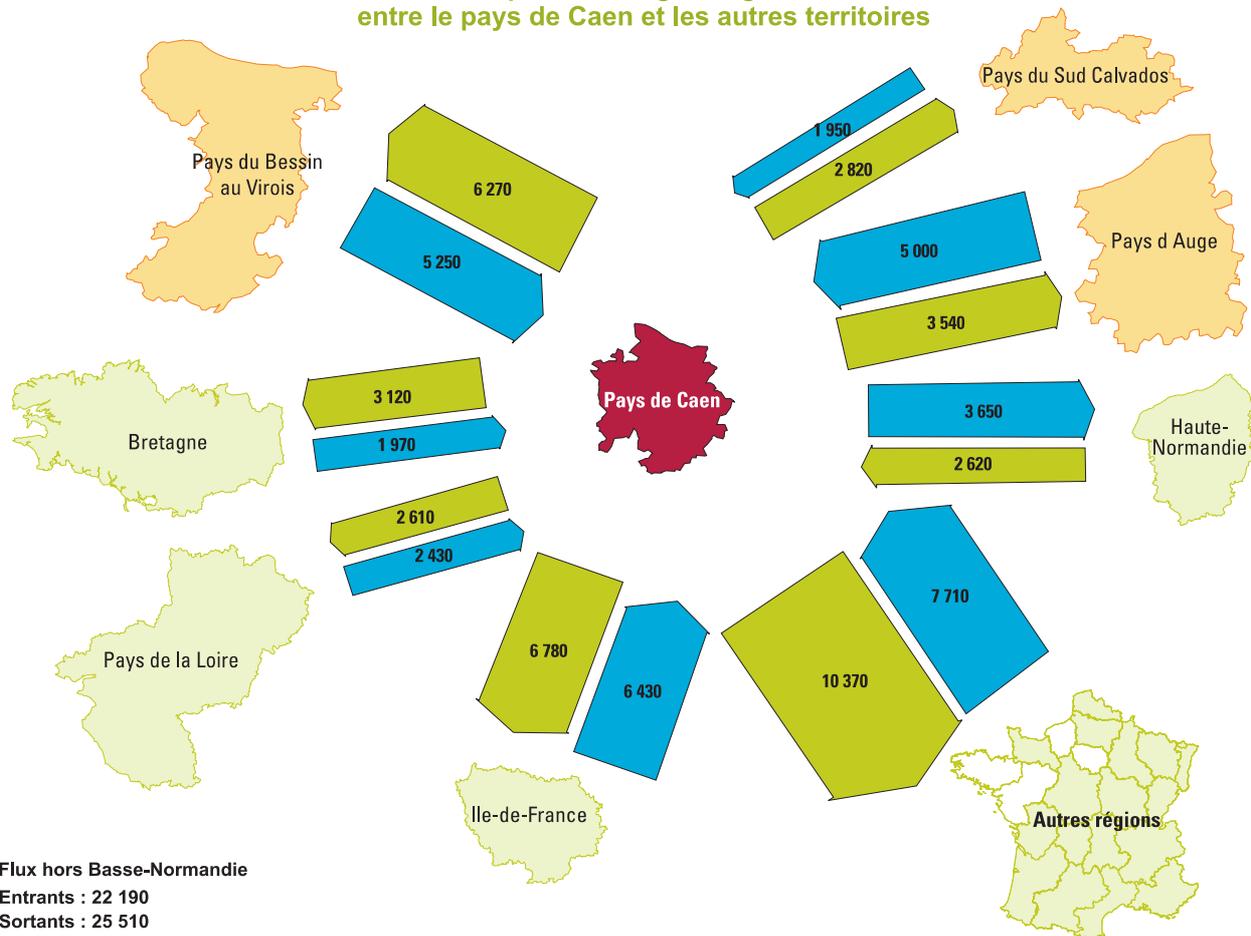
Dans ses échanges migratoires avec le reste de la Basse-Normandie, le pays de Caen ne connaît de déficit migratoire qu'avec seulement deux pays : le Bessin au Virois et le Sud Calvados. Ce sont notamment des familles qui s'installent dans ces deux territoires. Dans ses échanges avec les autres régions françaises, la Bretagne notamment, le pays de Caen est perdant. Une exception cependant : seuls les échanges avec la

Haute-Normandie bénéficient au pays de Caen (3 600 arrivées contre 2 600 départs).

Grâce à ses structures de formation, le pays de Caen attire les jeunes de 15 à 24 ans. En cinq ans, le pays a ainsi accueilli 16 400 jeunes de cette tranche d'âge (près de 40 % des nouveaux résidents du pays). A l'inverse, 9 600 jeunes ont quitté le territoire caennais. Le solde, + 6 800 personnes, représente 30 % de la population des 15-24 ans. Ces jeunes proviennent en majorité des autres territoires de la région, pays d'Auge, du Cotentin et du Bessin au Virois en tête. Au-delà de 25 ans et jusqu'à 65 ans, la tendance s'inverse : les départs sont plus nombreux que les arrivées. Le déficit migratoire touche en particulier les 25-35 ans. Leur diplôme en poche, ces jeunes actifs quittent non seulement le pays de Caen, mais aussi la région, préférant l'Île-de-France, la Haute-Normandie ou les régions du littoral nord-atlantique.

Le pays attire enfin les plus de 65 ans. En 5 ans, 2 200 d'entre eux se sont installés dans le territoire et 1 850 en sont partis. Attirés par le littoral, les Franciliens sont nombreux à s'installer dans le pays de Caen : ils représentent plus d'un cinquième des arrivées.

Principaux échanges migratoires entre le pays de Caen et les autres territoires



Source : Insee, recensement de la population 2006